



www.ecole-sacre-coeur.com

2 Rue Paul Quesvers
77130 Montereau-Fault-Yonne
Tél : 01.64.70.82.48
Port : 06.01.76.96.40
ecoledusacrecoeur77@gmail.com

TARIFS SCOLARITE 2022-2023

Semaine de 4 jours (lundi-mardi-jeudi-vendredi)	<i>Hors Montereau</i>		<i>Montereau</i>	
	<i>Maternelle</i>	<i>Primaire</i>	<i>Maternelle</i>	<i>Primaire</i>
Contribution famille par prélèvements	1000€/an ou 100€/mois			
Cotisations de l'enseignement catholique et assurance obligatoire (Mutuelle St Christophe)	66€/an			
Cotisation volontaire A.P.E.L (dont abonnement à « famille éducation)	36€/an			
Repas (Forfait annuel – ne comprend pas les mercredis)	940€/an	1000€/an	140€/an	
Repas Exceptionnel	7.7€			
Frais d'inscription	95€			
Acompte contribution famille	150€			
Fournitures scolaires (sauf trousse pour les primaires)	35€	45€	35€	45€
Fichier pédagogique	0€	25€	0€	25€
Garderie du matin (de 7h30 à 8h30) – Lundi, mardi, jeudi, vendredi	211€/an			
Garderie du matin exceptionnelle	5€			
Garderie du soir pour la maternelle ou étude surveillée pour les primaires (de 17 h à 18h30) – Lundi, mardi, jeudi sauf le vendredi (sortie à 18h00)	380€/an	410€/an	380€/an	410€/an
Garderie ou étude surveillée exceptionnelle du soir	8€	10€	8€	10€

Les livres scolaires sont prêtés gracieusement par l'école.

Acompte : celui-ci doit être versé par chèque accompagnant le retour du dossier d'inscription ou de réinscription. Cette somme sera déduite directement sur la facture annuelle qui vous sera envoyée début octobre.

Accueil, garderie ou repas exceptionnel : régularisation tous les deux mois sur la facture ou par chèque pour les familles n'ayant pas opté pour le prélèvement.

Modalités de paiement : nous vous recommandons le **prélèvement automatique qui est beaucoup plus pratique que le paiement par chèque.**

Prélèvement automatique : Nous effectuons 10 prélèvements (octobre à juillet) entre le 13 et le 15 de chaque mois.

Merci de bien vouloir nous fournir un RIB avec le dossier d'inscription.

Vous trouverez sur la facture un échéancier qui vous indiquera le montant des mensualités prélevées.

Par chèque : Il vous appartient de nous déposer **en début de chaque mois un chèque** à l'ordre de **l'OGEC DU SACRE CŒUR**

Réductions : les familles qui inscrivent plusieurs enfants à l'école bénéficient d'une réduction sur la contribution familiale : 10% sur la contribution du 2^{ème} enfant, 15 % sur celle du 3^{ème} de la même fratrie.

Cotisation Annuelle A.P.E.L : L'association des parents d'élèves a le rôle fondamental de représenter les parents. Elle participe activement à la vie de l'établissement. Si vous ne souhaitez pas cotiser, merci d'en informer par écrit la direction avant le 10 septembre (dernier délai).

Assurance Globale : L'établissement choisit de souscrire une assurance globale « Individuel Accident – Dommages subis » Il est inutile de nous fournir des attestations. Cette assurance couvre votre enfant dans toutes ses activités à l'école et pendant les vacances, en France et dans le monde entier.